

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 33 (1983)
Heft: 3

Buchbesprechung: La Banque de France et ses deux cents actionnaires sous le Second Empire [Alain Plessis]
Autor: Bugnard, Pierre-Ph.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BESPRECHUNGEN - COMPTES RENDUS

ALLGEMEINE GESCHICHTE - HISTOIRE GÉNÉRALE

ALAIN PLESSIS, *La Banque de France et ses deux cents actionnaires sous le Second Empire*. Genève, Droz, 1982. X, 294 p., 1 ill., 40 tabl., annexes, index, table (Travaux d'histoire éthico-politique XL).

L'aristocratie de la richesse suscite toujours une curiosité à la fois passionnée et un peu sourde dans l'opinion. Elle excite aussi la légitime convoitise des littérateurs. La puissance de l'argent inspire nombre d'auteurs du siècle dernier, et jusqu'aux plus grands, saisis par cette richesse colossale qui peut surgir du capitalisme triomphant. Depuis, on a volontiers associé les «grandes familles» à la notion de pouvoir obscur que donne l'argent. Les ouvrages d'Henri Coston notamment, et pour quitter le terrain littéraire, ont contribué à accréditer l'idée d'une telle incarnation, en dehors même de tout discours politique.

Alain Plessis, maître assistant à Paris VIII, dans le premier tome de sa thèse d'Etat placée sous la direction d'Ernest Labrousse et de Jean Bouvier, apporte sur la question un éclairage très neuf. Il parvient à sérier dans le monde étroit des «millionnaires» français les hommes qui influent directement sur l'institution la plus révélatrice peut-être de l'essor économique du Second Empire: la Banque de France.

D'abord, il y a donc une institution, symbole de confiance dans une ère de grande stabilité politique en même temps que foyer de virulentes polémiques dans des campagnes de presse d'un type nouveau, chaque camp s'efforçant de s'approprier les «classes éclairées» pour mieux peser sur le pouvoir exécutif. La Banque de France renvoie alors l'image d'une révolution industrielle en pleine apogée: entre 1851 et 1869, le volume des opérations commerciales de la Banque quintuple! Mais Plessis ne fait pas dans ce premier volume une véritable histoire économique: il signale tout de même le rôle moteur de l'institut d'émission dans l'essor industriel et commercial de la France des années 1860, et son évolution, très succinctement. Cette partie initiale présente en effet le fonctionnement de la Banque, ses «allures» et l'organisation de ses pouvoirs, c'est-à-dire aussi les personnes qui l'exercent ou y collaborent.

Il y a là quelques palpitants chapitres: on assiste à la longue journée de la maison, du guichet des préposés aux appartements du gouverneur. Dans cette austère forteresse «défiant le pic et la pioche», ornée de boiseries astiquées sans relâche, on ne se couche que la dernière erreur rectifiée! L'organisation des pouvoirs est à l'image du caractère hybride de l'institution: «oeuvre publique confiée à une société privée surveillée par l'Etat», elle fonctionne dans la logique du profit mais en vue de l'intérêt général. Les régents administrent l'argent des actionnaires sous la surveillance empressée des censeurs, tandis que le gouverneur représente l'Etat: la combinaison reste à même d'assurer à l'établissement la stabilité d'une véritable monarchie parlementaire. Le gouverneur et les régents sont «condamnés à s'entendre, au moins sur la base de compromis», mécanisme éminemment helvétique et que Plessis décrit avec une grande limpidité.

La partie centrale de l'étude porte sur les «groupes dirigeants» de la Banque, soit pour l'ensemble du Second Empire cinq cents personnes environ, la plupart inconnues bien que participant parfois à une étroite aristocratie de la richesse: outre le gouverneur et les deux sous-gouverneurs, dépendants de l'Etat, les trois censeurs et

les quinze régents, représentant l'élément privé, Plessis s'emploie à faire surgir des fonds d'archives les douze conseillers d'escompte de Paris – chefs représentatifs du grand négoce de la métropole – et surtout les deux cents plus forts actionnaires de la Banque, seuls habilités à siéger au sein de la grandiose Assemblée générale annuelle. Après établissement de chaque état civil – les actes de mariage se révèlent ici plus précieux que les archives de la Banque –, l'auteur procède à un patient travail de repérage dans les rôles d'enregistrement, pour déboucher sur une sociologie rigoureuse. Miracle de la centralisation, le fichier général des déclarations de succession et le minutier central des notaires permettent de sérier au moins le milieu, la mobilité, l'activité et l'enrichissement, dont le rythme moyen d'accroissement est alors mis en équation, pour chaque famille.

Si les conseillers d'escompte forment un rouage important de l'organisation – ils émanent d'une grande bourgeoisie récemment parvenue, commercialement puissante et intégrée à la capitale –, ils restent en revanche plutôt à l'écart du capitalisme des nouvelles sociétés anonymes et de l'agiotage renaissant, par conséquent en deçà de la stricte oligarchie financière. Quant aux deux cents plus forts actionnaires de l'institut d'émission, seuls admis parmi les quelques 8000 (1852) ou 16000 (1870) à siéger à l'AG, en font-ils vraiment partie?

Tout d'abord, il faut savoir que les actions de la Banque sont des gages de profits sûrs souvent supérieurs à ceux des fonds publics mais réservés aux riches – la cherté du titre dépasse les moyens d'épargne de la plupart des Français – et obligatoires pour tous les membres de l'institution, tenus d'en posséder un certain nombre pour garantie de leur fonction. Par ailleurs, la géographie des actionnaires révèle une France d'entreprises – l'Est, pour simplifier – investissant davantage dans les affaires, et une façade atlantique de «bourgeoisies immobiles», rentiers plaçant de préférence dans les actions de la Banque. L'institut d'émission s'appuie donc essentiellement sur des gens stables, propriétaires ou membres de «professions honorables».

C'est sans doute un des premiers mérites de l'étude pionnière d'Alain Plessis d'avoir débusqué en plein XIX^e une élite de type Ancien Régime bien vivante, profondément incrustée dans la Banque de France et accusée par certains milieux de réaliser ses profits au détriment du commerce. Ces «purs deux cents» en effet, n'ont guère dérogé: ne sont-ils pas toujours animés de l'idéal aristocratique? Réserve face aux activités mercantiles, primat des valeurs mobilières, souci de notabilité. Siéger une fois l'an sous les lambris de la Galerie dorée semble leur fournir un titre de gloire supplémentaire. On tire fierté aussi de son état de «propriétaire», c'est-à-dire de pouvoir disposer de la vraie richesse, celle qui rend si pleinement indépendant.

Les actionnaires nobles – et surtout de noblesse d'Empire – sont trois fois plus nombreux que les roturiers au niveau de la très grande richesse (au-delà des cinq millions de francs). Riches héritiers confortés par leur mariage, le plus souvent, 78% (1870) des ceux cents actionnaires restent oisifs, même si un bon tiers touche à la carrière administrative ou exerce une profession libérale, accessoirement. Les «fils de leurs œuvres» font figure d'exception dans les rangs de ce petit monde de la richesse auquel il est demandé – pour siéger à l'AG – d'immobiliser un placement en actions à la Banque d'une valeur minimum de 325 000 F en 1858, par exemple! La somme paraît d'autant plus démesurée que les deux cents tiennent place de simples courtisans des véritables maîtres de la Banque. Voilà sans doute de quoi nuancer le fameux concept des «deux cents familles», thème privilégié des courants hostiles au capitalisme, dès le début du XX^e siècle, et qui devrait recouvrer, suggère Plessis,

une féodalité de l'argent différente de la réalité sociale des «purs deux cents actionnaires» de la Banque de France, improprement assimilés.

Ceux-ci ne seraient-ils pas en dernière analyse au service de ceux-là, illustration de la thèse classique des élites traditionnelles – qui par ailleurs n'en finissent pas de décliner! – assujetties à une oligarchie de capitalistes implacables? On en saura sans doute davantage à la parution des deux autres volumes de cette thèse magistrale, et consacrés l'un aux grands banquiers et grands industriels, l'autre plus directement à l'histoire économique.

Bulle

Pierre-Ph. Bugnard